



AMICALE DES PERSONNELS DE LA VILLE
ET DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DE STRASBOURG

**COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 26 juin 2014**

A 16h50 le Président ouvre l'Assemblée Générale en remerciant les membres de leur présence et en leur souhaitant la bienvenue.

Tout d'abord le Président a le regret d'informer que 94 membres de l'Amicale sont décédés durant l'année 2013. De plus en ce début 2014 un vice-président et un président honoraires de l'Amicale nous ont quittés.

En effet, M. Bernard ASCHBACHER est décédé le 27 mars. Il avait été administrateur de l'Amicale de 1964 à 1970 et de 1974 à 2000, soit 32 années pendant lesquelles il fut trésorier adjoint et vice-président.

Le 4 juin, c'est M. René BICKEL qui nous a quittés. Secrétaire général de l'Amicale de 1964 à 1983 puis Président de 1984 à 1988, tout comme Bernard ASCHBACHER, il fut l'un des membres fondateurs de l'Amicale.

Une minute de silence est observée en mémoire de ces deux piliers de l'Amicale ainsi que des 94 membres décédés en 2013.

Ensuite, M. Marcel JACQUOT salue Mme Béatrice GEROLD et M. Raymond SCHAUB, présidents honoraires.

1^{er} point de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 juin 2013.

Ce compte-rendu a été publié dans le journal de l'Amicale, il est également consultable sur le site internet de l'Amicale. Aucune remarque n'est formulée.

Le Président met son approbation aux voix : **le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 27 juin 2013 est adopté à l'unanimité des présents.**

Point 2 de l'ordre du jour : Rapport moral du Président.

Depuis la dernière assemblée générale, le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois :

- Le 14 octobre 2013 où ont été abordés :
 - Les suites à donner au rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)

- La présentation du rapport annuel du commissaire aux comptes
- Les logements de vacances : bilan été/automne 2013, attribution hiver/printemps + mise en place d'un groupe de travail pour suite à donner aux points soulevés par la CRC
- Le bilan de la soirée du 50^{ème} anniversaire

- Le 2 décembre 2013 pour :
 - La présentation officielle du rapport d'observations définitives de la CRC
 - L'organisation des élections du jeudi 10 avril 2014
 - La Mutex
 - Les logements de vacances 2014 : augmentation TVA linéaires et augmentation participation séjours grandes villes 75 €
 - Les mises à disposition pour 2014 (1^{er} trimestre)

- Le 27 janvier 2014 pour :
 - La réponse de la recette des finances à la question de la CRC concernant la gestion des chèques vacances
 - La convention financière 2014
 - Le renouvellement partiel des membres du CA le 10 avril 2014
 - Le bilan des fêtes de Noël 2013
 - L'offre billetterie IKEA
 - La chorale

- Le 5 mai 2014 pour :
 - Le résultat des élections du 10 avril 2014
 - L'élection du Bureau et des responsables de commissions
 - La création d'une commission « statut et règlement intérieur »
 - Les mises à disposition 2014 (avril à fin décembre)
 - La démission de notre commissaire aux comptes
 - La radiation des membres non à jour de leur cotisation
 - Les difficultés rencontrées lors de l'enregistrement des nouveaux membres
 - Les prestations vacances 2013
 - Les logements de vacances (Attributions été 2014 – Klingenthal - Multipropriété Les 2 Alpes + La Clusaz + Hyères parc)

- Et pour finir le 16 juin 2014 :
 - La présentation de la trésorerie qui sera détaillée plus tard par la trésorière, Mme Michèle WENDLING
 - La désignation d'un commissaire aux comptes suppléant
 - Le contrat Mutex (rencontre avec M. STEINMETZ du 10 juin).

Les 12 derniers mois ont été bien occupés pour l'Amicale.

Tout d'abord, il y a eu le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, qui, fort heureusement, a abouti à un rapport d'observations définitives témoignant de la bonne gestion de l'amicale depuis des années. Ce rapport incite l'Amicale à mettre en place de nouvelles règles et à modifier ses statuts. C'est pour cette raison que le Conseil d'Administration a chargé une commission de se pencher sur ce point.

Autre dossier relativement complexe, la Mutex.

Depuis 1985, l'Amicale propose à ses membres des contrats de prévoyance couvrant l'invalidité et le décès.

Or, comme indiqué lors de l'assemblée générale de l'an dernier, l'adhésion collective au contrat Mutex est remise en cause, suite à la parution du décret du 8/11/2011. Les amicales du personnel ne devraient plus gérer de contrats relatifs à la protection sociale complémentaire de leurs membres à compter du 1er janvier 2013, car seules les collectivités territoriales et leurs établissements publics y sont habilités.

Toutefois, l'Amicale a pu proroger les contrats Mutex jusqu'à la mise en place par la Communauté urbaine de Strasbourg de nouveaux contrats de prévoyance. Ce qui devrait être fait pour le 1^{er} septembre prochain.

Enfin, le Président souhaite aborder un dernier point concernant les conséquences de la mise en œuvre de la convention signée avec la CUS le 12/12/12. Avec le recul d'une année, une certaine évolution du fonctionnement a pu être constatée, surtout au niveau des commissions réservées aux membres de l'Amicale. En effet, si la convention n'a pas réduit les moyens financiers, ni le nombre de personnels permanents, elle a en revanche supprimé toutes les autorisations d'absence pour ceux qui interviennent dans le cadre des activités propres à l'Amicale.

La démission du responsable de la commission achat à tarifs préférentiels est liée à cette restriction.

La commission étang de pêche a dû réduire le nombre de ses manifestations.

Les membres de l'équipe chargée de l'entretien de la zone de loisir doivent prendre congé pour faire les travaux du mercredi. En fait, bien souvent, ce sont les retraités de la commission qui s'en chargent.

En définitive, l'Amicale est malheureusement contrainte de réduire la voilure de ses manifestations du fait de la non intégration de ses activités dans le cadre de l'œuvre sociale de la CUS.

Fort heureusement, les bénévoles s'investissent beaucoup et ne comptent pas leur temps. Le Président les en remercie.

Point 3 de l'ordre du jour : Approbation du rapport des activités de l'Amicale en 2013.

Le Président donne la parole à Mme Suzanne MARZOLF, Secrétaire générale de l'Amicale, pour présenter le rapport.

ACHATS A TARIFS PREFERENTIELS

Après la démission du responsable, M. Philippe Marchal, en février 2013, cette commission a été suspendue. Fort heureusement, lors du conseil d'administration du 5 mai dernier, M. Jean-Pierre PIERRON a décidé de reprendre le flambeau et en devient le responsable.

Mme Suzanne MARZOLF donne la parole à M. Lucien GUTH pour présenter le rapport concernant les 3 commissions qu'il dirige.

FÊTE DE NOËL DES RETRAITES

Comme les années antérieures, c'est le premier mercredi, jeudi et vendredi du mois de décembre que les retraités de la Ville et de la CUS sont conviés à la Fête de Noël au Centre Culturel Marcel MARCEAU. De plus en plus de retraités répondent présents lors de ces 3 jours. L'accueil convivial par la commission Noël Retraités a été apprécié, ainsi que la qualité du spectacle présenté.

L'absence de la chorale et de ses chants de Noël, suite aux soucis de santé du chef de chœur, a été regrettée.

Comme d'habitude les élus, Monsieur le Sénateur-Maire Roland RIES, Monsieur le 1^{er} Adjoint Robert HERRMANN et Monsieur le Président de la C.U.S. Jacques BIGOT, ont fait l'honneur de leur présence pour saluer les retraités et leur souhaiter de bonnes fêtes.

Après la traditionnelle assiette très attendue, les retraités ont eu leur colis de Noël.

FÊTE DE NOËL DES ENFANTS

Les enfants du personnel ont assisté le samedi 14 décembre à la Fête de Noël au Palais de la Musique et des Congrès.

Un spectacle de variétés diverses a émerveillé les enfants ainsi que leurs parents qui ont félicité la Commission et le Conseil d'Administration pour la qualité du spectacle. Beaucoup d'animations dans la galerie de marbre, où les enfants étaient ravis de se faire maquiller par de jeunes élèves d'une école d'esthétique. Ils étaient également ravis de chercher le cadeau et le sachet de friandises chez le Père Noël.

A l'issue de chaque séance, un beau cadeau (offert par nos fournisseurs) a été tiré au sort pour 2 enfants, ainsi que des billets d'entrée à Europa Park valables pour la période hiver.

Aux diverses séances Monsieur Roland RIES, Sénateur-Maire (première séance), Monsieur Robert HERRMANN 1^{er} Adjoint au Maire (seconde séance) et le Président de la C.U.S. Monsieur Jacques BIGOT (troisième séance) ont été accueillis. Monsieur Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services a participé à toutes les séances.

L'ensemble du Conseil d'Administration de l'Amicale était mobilisé pour la réussite de ce Noël des enfants.

VACANCES DES ENFANTS

En 2013, le nombre de séjours en colonie de vacances a régressé (114 demandes acceptées) ; en 2012 il y avait 137 demandes acceptées.

La participation est restée stable à 75 € par enfant pour une session par année civile durant les congés scolaires.

Il y a eu 21 refus pour non observations des critères.

Mme Suzanne MARZOLF poursuit la présentation :

THE DANSANT

Les après-midis dansantes organisées au printemps et à l'automne par la commission « Thé Dansant » ont connu une affluence record. Nombreux ont été les membres de l'Amicale, actifs et retraités, accompagnés de leurs familles et amis, à se déplacer au Centre Culturel Marcel Marceau. L'orchestre Boréal au son de rythmes musicaux variés n'a pas manqué de tenir en haleine tous les danseurs, dans une ambiance très chaleureuse et conviviale.

BANQUET DES MEDAILLES ET RETRAITES

La commission s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer les soirées du 15 novembre 2013 et du 14 février 2014.

Près de 320 convives ont respectivement assistés à chacune de ces soirées.

La première soirée fut honorée par Monsieur Jacques BIGOT Président de la CUS, Monsieur Robert HERRMANN 1^{er} Adjoint et Vice Président chargé du personnel et Monsieur Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services.

La seconde soirée fut honorée par Monsieur Roland RIES Sénateur Maire de la ville de Strasbourg et son épouse, Monsieur Robert HERRMANN, 1^{er} Adjoint et Vice Président chargé du personnel, Monsieur Pierre LAPLANE, Directeur Général des Services et Monsieur Francis CORPART, Directeur des Ressources Humaines et son épouse.

L'animation de la soirée a été confiée à l'orchestre BOREAL, et les repas furent servis par la société Philippe ROME.

Un poste de secours assuré par TERRE NEUVE 67 a également été mis en place cette année.

La parole est à M. Jean-Bernard SOMMER, responsable de la Commission « Excursions » :

EXCURSIONS

Les 21 et 28 septembre 2013 une excursion a été organisée au Saut du Doubs avec une croisière-déjeuner suivie d'une visite commentée du musée de l'horlogerie à Morteau. Les 132 participants ont été très satisfaits de cette sortie.

La Commission Excursions a proposé que chaque membre et son accompagnateur bénéficient d'une réduction de 20 € sur le prix de l'excursion.

Cette proposition a été validée par le Conseil d'Administration. La participation de 20 € remplace les dépenses de pourboires, cafés etc. que l'Amicale prenait en charge précédemment.

La parole est donnée à M. Didier KREBS pour la présentation des commissions sous sa responsabilité :

GARANTIE OBSEQUES

En date du 31.12.2013, 779 membres de l'Amicale étaient adhérents à la section Garantie Obsèques à titre individuel. Les cotisations versées à la Garantie Obsèques du groupe Henner, s'élèvent à 62.449,31 € au titre des garanties individuelles 2013.

Les indemnités versées par l'assureur s'élèvent à 87.352,75 € au titre du contrat « garantie collectif », et 55.231,20 € au titre du contrat « garantie individuelle ».

Le nombre total de décès déclaré était de 111.

LOGEMENTS DE VACANCES

Attributions des logements :

La commission a traité 521 (138+383) demandes de logements lors des réunions d'attributions hiver et été 2013.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 750 familles ont pu profiter des logements. Grâce aux partenariats signés avec différents organismes comme Belambra, Maéva, Pierre et Vacances, Azuréva, Odalys, UCPA et 9-35, une centaine de familles ont ainsi profité de prix préférentiels avec des réductions de 5 à 30% selon les destinations et les périodes.

Gestion des logements :

En 2013 le parc des pleines propriétés se composait de 33 appartements, 104 semaines en multi-propriétés réparties sur 8 sites, ainsi que 12 mobil-homes.

4 appartements et 10 mobil-homes ont également été loués en linéaire pour l'été.

Mme Suzanne MARZOLF reprend la parole.

COMMISSION SOCIALE

La Commission Sociale, représentée par 10 membres de l'Amicale, travaille en collaboration avec la mission « Service Social du Personnel » dont les 3 assistantes sociales et la conseillère en économie sociale et familiale, pour intervenir auprès des agents de notre collectivité.

Au cours de l'année 2013, 84 demandes de prêts sociaux ont été déposées et soumises à la Commission Sociale. Sur l'ensemble de ces demandes, 67 ont abouti favorablement pour une enveloppe globale de 84 916,07 €.

D'autre part, 288 secours remboursables sur salaire, représentant un total de 78 790,78 € ont été attribués sur le fonds de roulement de l'Amicale de 25 000 €.

Pour l'année 2013, 424 secours exceptionnels ont été versés par l'Amicale pour un montant total de 70 353,77 €.

INITIATION A L'INFORMATIQUE, compte-rendu présenté par M. Jean-Claude SCHNEIDER :

Après 12 années de fonctionnement, cette activité a évolué et s'adapte aux nouvelles possibilités des PC et des logiciels.

Les 160 participants ont été répartis dans une vingtaine de groupes de 6 personnes ou plus, et encadrés par 7 formateurs bénévoles. La fréquence des cours est restée identique à celle de l'année précédente, à savoir deux heures par quinzaine afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

JOURNAL D'INFORMATION, présenté par Mme MARZOLF.

Le Journal de l'Amicale, financé en grande partie par les annonceurs, est diffusé mensuellement à plus de 8 300 exemplaires. Il permet d'avoir un lien avec l'ensemble des membres.

La parole est donnée à M. Pierre KUNTZMANN :

VOYAGES

Pour proposer et retenir les destinations de l'année 2013, la commission s'est réunie au cours des mois de juillet et de novembre.

Les destinations proposées aux membres de l'Amicale ont été les suivantes:

- pour le balnéaire, le Maroc et plus précisément un séjour à Marrakech au club Madina, un hôtel 4* au cœur de la palmeraie.
- pour le circuit, c'était le Canada en automne, pour pouvoir apprécier la diversité des couleurs des paysages durant cette saison.

Concernant le séjour balnéaire au Maroc, il n'y a malheureusement eu que 27 participants. Pour cette raison, il n'y avait aucun accompagnateur de la commission. Toutefois il a été constaté que tous ceux qui sont partis, sont à nouveau rentrés sains et saufs !

Le circuit au Canada a permis à 45 membres de découvrir la côte Est du Canada.

Les deux principaux Etats, celui de l'Ontario et de Québec, où nos participants ont visité les chutes du Niagara, la ville de Toronto, la région des Mille-Iles, la ville d'Ottawa avec son musée des civilisations, la ville de Montréal, des élevages de bisons à Trois-Rivières, le lac Saint Jean et le zoo de Saint Félicien, dans lequel la faune locale vit en quasi liberté, les baleines à Tadoussac et enfin la ville de Québec avec son emblématique château Frontenac et ses mille facettes.

Une très bonne ambiance de voyage était à noter au sein du groupe, la météo a été très variée, puisqu'au départ du circuit il faisait 27°C à Niagara et vers la fin du circuit à Tadoussac, à peine 2°C. Mais malgré ces aléas, le séjour a particulièrement ravi l'ensemble du groupe.

Mme Suzanne MARZOLF reprend la parole pour la suite du rapport.

LOISIRS

Section Pétanque :

Les 2 manifestations de pétanque ont connu, comme l'an passé, un réel engouement de la part des joueurs, qu'ils soient néophytes ou chevronnés.

Tous les records d'affluence ont été battus. Respectivement 77 et 81 doublettes, jeunes et moins jeunes, amateurs et licenciés, ont taquiné le cochonnet jusque tard dans la nuit, dans un esprit sportif et convivial. Les scores des matchs, souvent fort disputés, ont évolué point par point.

Lors de chacune des manifestations, un repas concocté par les bénévoles de la Commission Pêche, qui en sont remerciés, a été servi à l'ensemble des participants, sans oublier les nombreux supporters venus encourager familles et amis, qui n'ont pas manqué de savourer tartes flambées, pizzas ou autres saucisses...

Chorale de l'Amicale :

Suite aux soucis de santé du chef de chœur, la chorale n'a pas pu répéter le dernier trimestre 2013, ni participer à la fête de Noël des retraités.

Section Ski :

La traditionnelle sortie du 11 janvier 2013 à Grindelwald a été le coup d'envoi de la nouvelle saison de ski 2013.

Cette saison a été marquée par des conditions climatiques ensoleillées ainsi que par un excellent enneigement tant en qualité de neige, qu'en quantité. Lors de cette saison 8 sorties ont été organisées sur les 12 prévues au calendrier. Les traditionnelles destinations étant Grindelwald, Gstaad et Adelboden, toutes dans le Berner Oberland, ainsi que Laax dans les Grisons.

Il est à noter que durant cette saison, 332 sièges ont été occupés lors des déplacements, ce qui représente une moyenne de 42 personnes par sortie, hors encadrement. L'encadrement était assuré en moyenne par 3 moniteurs tout au long de cette saison 2013.

Le comité de la section ski remercie le personnel de l'Amicale qui a œuvré lors des inscriptions au guichet durant toute la saison et bien entendu l'ensemble des participants.

Skat :

La section skat organise ses rencontres par quinzaine les mardis ou jeudis à 16h15 à la cafétéria du centre administratif. En 2013 un tournoi a été organisé le 27 avril sous la direction de Jean-Pierre WILD. Félicitations au vainqueur M. Bernard KAPP.

Poker :

Le 17 mars et le 10 novembre, la section poker s'est réunie lors des tournois à l'Association Sportive du Neudorf où une salle est mise à disposition.

Les joueurs ont apprécié la qualité de l'accueil, mais aussi l'ambiance qui a régné pendant les parties.

Couture :

Cette section est ouverte aux débutants comme aux initiés. On peut y apprendre l'utilisation de la machine à coudre, la reprise des vêtements, tout comme la confection de modèles, le tricot, le crochet. Les cours se déroulent tous les mardis entre 12h00 et 14h00.

ETANG DE PECHE

L'étang du Woerthel a rouvert ses portes le samedi 6 avril 2013. Comme à l'accoutumée, l'étang était ouvert tous les samedis, dimanches et jours fériés de 6h45 à 19 h.

Le jour de l'ouverture 100 kg de truites ont rejoint carpes, tanches et brochets dans l'étang.

Au programme :

- 6 avril : ouverture de l'étang
- dimanche 2 juin : concours de pêche à la truite, immersion de 500 kg de truites
- samedi 23 et dimanche 24 novembre pêche aux brochets avec l'immersion de 350 kg de brochets, de 50 kg de grosses perches et de 50 kg de sandres.

Toutes ces manifestations ont connu un vif succès. Elles se sont déroulées dans un esprit de compétition très convivial et les pêcheurs et supporters n'ont pas manqué d'apprécier les repas concoctés pour ces occasions par les bénévoles de la Commission Pêche.

Le Président soumet le rapport d'activités au vote : il est adopté à l'unanimité des présents.

4^{ème} point de l'ordre du jour : Approbation des différents budgets :

Le Président donne la parole à Madame la Trésorière générale.

Mme Michèle WENDLING présente le compte de résultat et le bilan 2013.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 juin 2014.

• **COMPTE D'EXPLOITATION 2013**

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	2 329 702,03 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	1 364 679,43 €
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	474 719,27 €	CESSION DES AGENTS EPARGNE VACANCES	965 022,60 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, GESTION DE L'IMMEUBLE	338 275,08 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	474 719,27 €
LOGEMENTS DE VACANCES	495 005,07 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, DIVERSES, GESTION DE L'IMMEUBLE	207 310,85 €
		LOGEMENTS VACANCES	334 355,80 €
		AUTRES RESSOURCES	184 371,12 €
TOTAL DEPENSES :	3 637 701,45 €	TOTAL RECETTES :	3 530 459,07 €
		RESULTAT	-107 242,38 €
TOTAL GENERAL :	3 637 701,45 €	TOTAL GENERAL :	3 637 701,45 €

• **BILAN 2013**

ACTIF		PASSIF	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 439 562 €	FONDS ASSOCIATIFS	2 291 355 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	279 066 €	RESULTAT DE L'EXERCICE	- 107 242 €
STOCK BILLETTERIE	112 854 €	DETTES FOURNISSEURS	764 725 €
CREANCES	28 733 €	DETTES FISCALES/SOCIALES	778 €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 068 539 €	AUTRES DETTES	407 105 €
DISPONIBILITES	280 144 €	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	17 901 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	165 724 €		
TOTAL ACTIF :	3 374 622€	TOTAL PASSIF :	3 374 622 €

• **Rapport du Commissaire aux comptes**

M. Julien VENTRELLA, Commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice clos le 31/12/2013.

Les comptes annuels au 31/12/13 font ressortir des charges à payer de 81.290 € correspondant à la régularisation de la subvention à reverser à la CUS ; de même les comptes font apparaître la participation de l'Amicale aux frais de ressources humaines mis à la disposition par la CUS d'un montant de 376.497,03 €. Ceci est conforme aux recommandations de la CRC.

M. VENTRELLA a également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Il n'a pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport moral et dans le rapport financier, ainsi que dans les documents mis à la disposition des membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

- **Rapport des réviseurs aux comptes**

Le Président donne la parole à Monsieur Jean-Claude KOELL pour la lecture du rapport des réviseurs aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Conformément à leur mandat, M. Jean-Claude KOELL et M. Patrick VILAIN ont procédé le 10 juin 2014 à la vérification des différents comptes de l'exercice 2013 de l'Amicale des Personnels de la Ville et de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Les documents comptables ainsi que les pièces justificatives jugés utiles à l'exécution de leur mission ont été mis à leur disposition. Les comptes ont été trouvés en excellent état et très bien tenus. Le bilan est conforme.

Leurs investigations n'ont révélé aucune irrégularité ou inexactitude, aucune anomalie de gestion n'est apparue.

Les réviseurs aux comptes en concluent que les comptes annuels qui sont soumis à l'Assemblée Générale traduisent fidèlement les opérations de l'exercice 2013.

Aucune observation n'étant à formuler, les réviseurs aux comptes félicitent la Trésorière Générale et ses adjoints pour l'excellent travail accompli et prient l'Assemblée Générale de leur donner décharge.

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver les comptes qui ont été présentés :

Ils sont approuvés à l'unanimité des présents.

Dès lors, quitus est donné à l'Amicale pour la gestion des comptes de l'exercice écoulé.

La parole est redonnée à Mme Michèle WENDLING, Trésorière générale :

- **PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2015**

DEPENSES		RECETTES	
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	2 521 000 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AUTORITE TERRITORIALE	1 471 000 €
DEPENSES POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	524 200 €	CESSION DES AGENTS EPARGNE VACANCES	1 050 000 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, GESTION IMMEUBLE	354 400 €	SUBVENTION POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL SOUS CRITERE DE L'AMICALE	524 200 €
LOGEMENTS DE VACANCES	509 900 €	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT, ACTIVITES SOCIALES, CULTURELLES, DIVERSES, GESTION IMMEUBLE	247 000 €
		LOGEMENTS VACANCES	411 500 €
		AUTRES RESSOURCES	205 800 €
TOTAL DEPENSES :	3 909 500 €	TOTAL RECETTES :	3 909 500 €

Le Président demande à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel 2015 :

Le budget prévisionnel 2015 est approuvé à l'unanimité des présents.

Ensuite le Président procède au vote de **l'affectation du résultat aux fonds associatifs : accord est donné à l'unanimité des présents.**

Le Président redonne la parole à Mme Michèle WENDLING, Trésorière générale.

- **Cotisation 2015**

La Trésorière générale informe l'assemblée que le Conseil d'administration propose de maintenir la cotisation annuelle à 21,- € pour l'année 2015.

Le Président met aux voix le **maintien de la cotisation annuelle pour 2015 à 21,- € : approuvé à l'unanimité des présents.**

5^{ème} point de l'ordre du jour : Election d'un réviseur aux comptes.

Selon l'article 26 des statuts de l'Amicale, une commission de contrôle financier, composée de trois réviseurs désignés par l'Assemblée Générale, procède à la vérification des comptes de l'Amicale, au moins une fois par an. Les réviseurs aux comptes ne peuvent pas être élus parmi les membres du Conseil d'Administration. La durée de leur mandat est de 3 ans, renouvelable par tiers tous les ans.

Le membre sortant est M. Théo BERNERT qui ne se représente pas.

M. Albert TAUSIG a transmis sa candidature au Président de l'Amicale.

Il n'y a pas d'autres postulants.

Le Président soumet la candidature de M. TAUSIG au vote.

M. Albert TAUSIG est élu dans la fonction de réviseur aux comptes pour une durée de 3 ans à l'unanimité des présents.

6^{ème} point de l'ordre du jour : Election d'un Commissaire aux comptes suppléant.

Suite au changement de Commissaire aux comptes, il y a lieu de nommer un nouveau suppléant, afin d'assurer la continuité du suivi des comptes de l'Amicale en cas de défaillance du titulaire.

Le Commissaire aux comptes, M. Julien VENTRELLA propose comme suppléant M. Patrice TRAG, domicilié à LIMERSHEIM.

Le Président soumet cette candidature au vote :

M. Patrice TRAG est élu à l'unanimité des présents dans la fonction de Commissaire aux comptes suppléant.

7^{ème} point de l'ordre du jour : Divers.

Ce point est ouvert à la discussion.

- Un membre regrette qu'aucun représentant de la Ville de Strasbourg ne fût présent au 50^{ème} anniversaire de l'Amicale fêté lors de l'Assemblée générale de 2013.

Le Président informe que le Conseil d'Administration de l'Amicale avait fait le choix de ne pas envoyer d'invitation officielle aux élus. Tous les membres de l'Amicale ainsi que les élus étaient invités par le biais du journal, qui est transmis à chacun individuellement.

- M. Albert TAUSIG, qui était intervenu lors de l'AG 2013 pour signaler des dégradations causées au logement de Paris dans lequel il venait de séjourner, demande si depuis la situation a évolué.

Le responsable de la commission logements de vacances répond qu'une rénovation en profondeur des logements de Paris a eu lieu. Les travaux se sont étalés d'octobre 2013 à mars 2014 pour un investissement de 40.000 € par appartement.

- Mme Annie VERDOT demande la parole. Elle fait part de son départ à la retraite après 44 ans de vie active. Pendant 12 ans elle a animé les cours d'initiation à l'informatique et les 2 dernières années elle a intégré l'équipe en charge de l'accueil à l'Amicale. Mme VERDOT souhaitait profiter de l'occasion pour exprimer combien elle a apprécié de travailler au sein de l'équipe.

- Des renseignements quant à la modification des statuts de l'Amicale sont demandés. Le Président informe que suite aux remarques de la Chambre régionale des comptes qui avait relevé des incohérences dans les statuts, ainsi que l'absence d'un règlement intérieur, une commission intitulée « statuts et règlement intérieur » vient d'être créée. Elle travaillera sur la réforme des statuts et la mise en place d'un règlement intérieur qui détaillera toutes les activités.

- A l'inquiétude exprimée au sujet des contrats « garantie obsèques » le Président informe que la garantie obsèques collective ainsi que l'individuelle du groupe Henner sont maintenues, puisque pas concernées par le nouveau décret.

En revanche, les contrats d'assurance Mutex (décès et invalidité) seront arrêtés au 31/08/2014 pour les actifs et au 31.12.2014 pour les retraités.

Les agents actifs pourront souscrire des nouveaux contrats concernant la prévoyance auprès de la mutuelle France Prévoyance, avec une participation de la collectivité.

Le Président signale que l'Amicale ne prend pas part aux négociations et qu'elle est informée comme tout un chacun.

Il rappelle que si le point négatif réside dans le fait que les agents retraités ne percevront plus la participation pour la mutuelle qui leur était versée par la collectivité en novembre, il faut également relever les points positifs de ce remaniement : participation versée aux agents non titulaires qui étaient exclus du dispositif jusqu'à présent et extension à l'ensemble du territoire français.

- Un membre demande quelques renseignements à propos des excursions.

M. Jean-Bernard SOMMER informe que l'excursion à HEIDELBERG a connu un franc succès avec 138 participants.

Il souhaite organiser une sortie en automne. La destination n'a pas encore été retenue ; dès qu'elle le sera, l'information paraîtra dans le journal de l'Amicale et sur le site internet. M. SOMMER rappelle que pour assurer un départ, il faut un minimum de 40 inscrits.

- Pour terminer un membre demande les destinations des prochains voyages.

M. Pierre KUNTZMANN, responsable de la Commission Voyages, répond que pour l'instant aucune décision n'a été prise pour 2015. Les propositions qui seront examinées par la commission sont un circuit en Namibie et un séjour balnéaire en Sicile ou en Sardaigne.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale du 26 juin 2014 à 18 heures et invite l'ensemble des membres présents à partager le verre de l'amitié.

Suzanne MARZOLF
Secrétaire Générale

Marcel JACQUOT
Président